

## Nouveau budget, vieille politique

**VAUD** – Le gouvernement a présenté le 13 septembre son projet de budget 2012, sous le titre éloquent «Le Conseil d'Etat allège la fiscalité et renforce son soutien à l'économie».

Ce budget 2012 confirme la permanence de la politique menée par le gouvernement: baisser les salaires dans la fonction publique et parapublique, attaquer (ou limiter fortement) les prestations à la population, tout cela n'a qu'un but: baisser les impôts des actionnaires, des entreprises et des grandes fortunes. Cette politique qui consiste à faire payer au personnel les coupes et les restrictions lors des années dites de vaches maigres permet de transférer, lors des périodes dites de vaches grasses, encore plus de richesses à ceux qui sont déjà archiprivilegiés. C'est ce que fait aujourd'hui le Conseil d'Etat. La baisse d'un point d'impôt, qui a de très

faibles répercussions sur les bas et moyens salaires, est évidemment un cadeau supplémentaire aux très hauts revenus.

### Au bonheur des milliardaires

Et quand les caisses sont vides – et, on le voit bien, même quand elles sont pleines – le gouvernement explique aux parents d'enfants que «l'accueil des enfants coûte trop cher» pour être mis sur pied, il explique aux patient-e-s que «les soins doivent être rationnés», il dit aux enseignant-e-s que «les classes doivent être mieux remplies» et au personnel que «les salaires sont trop élevés» – qu'il faut donc les baisser. Et pendant ce temps-là, multimillionnai-

res et milliardaires – si nombreux dans le canton – peuvent se féliciter d'avoir un tel gouvernement...

Le SSP refuse cette politique. Il invite au contraire les salarié-e-s et les autres organisations du personnel de la fonction publique et du secteur parapublic à se joindre à lui pour discuter des revendications (voir ci-dessous) et les défendre par la mobilisation et la lutte dans les semaines à venir.

**JULIEN WICKI**  
PRÉSIDENT SSP – SECTION VAUD-ÉTAT  
**DAVID GYGAX**  
SECRÉTAIRE SSP – RÉGION VAUD



Les baisses salariales dans les services publics servent aujourd'hui à diminuer les impôts des actionnaires, des entreprises et des grandes fortunes. VALDEMAR VERISSIMO

## Les revendications du SSP à l'Etat de Vaud et dans le secteur subventionné

**VAUD** – La situation du service public vaudois est dramatique en raison de sa sous-dotation chronique, des conditions de travail dégradées et des salaires insuffisants.

Depuis la première «crise» des finances publiques cantonales, au début des années 1990, les salarié-e-s ont été les principales cibles des mesures d'économie dans les secteurs publics et parapublics. Ils ont été, et sont resté-e-s tout au long de ces années, la variable d'ajustement des dépenses des autorités. Des ponctions salariales de toutes sortes ont été effectuées jusqu'en 2005: les salaires s'en ressentent encore aujourd'hui, les pertes n'ayant jamais été compensées. En plus des annuités rognées, voire supprimées, les salaires n'ont bien souvent pas été indexés, ou pas totalement. Cela a contribué à la baisse du pouvoir d'achat des salarié-e-s.

De plus, à l'Etat, la réforme du système salarial Decfo/Sysrem a certes permis des revalorisations attendues depuis trop longtemps, mais elle a aussi attaqué durement les revenus de milliers de salarié-e-s. Cette attaque, qui continue de déployer ses effets aujourd'hui, a pris plusieurs formes: baisses de salaires pour de très nombreuses fonctions, allongement de la durée pour atteindre le maximum salarial ou recul de l'expérience professionnelle reconnue aux salarié-e-s, ce qui revient à des pertes salariales. Finalement, de nombreuses professions continuent d'être gravement sous-payées par rapport à leur niveau de formation et aux exigences de leur activité.

Dans le secteur parapublic, la symétrie des sacrifices a été la règle et la situation est encore plus dramatique qu'à l'Etat.

### Un service public sous pression

L'augmentation extraordinaire de la population vaudoise (+1,5 à 2,4% par année) n'a pas fait l'objet d'adaptation des effectifs dans la plupart des secteurs. En une douzaine d'années, c'est plus de 100 000 nouveaux/-elles usagers/-ères du service public qui sont à dénombrer. Or le Conseil d'Etat a poursuivi sa politique d'austérité et n'a donc bien évidemment pas donné au service public les moyens d'assurer les prestations. En effet, à part dans quelques secteurs où des adaptations ont été octroyées, c'est sur les salarié-e-s que repose la charge croissante de travail: le Conseil d'Etat verrouille les engagements et les effectifs sont partout insuffisants pour faire le travail nécessaire. Résultat des courses: des salarié-e-s sous pression, des prestations qui se dégradent, des services publics minimaux. De fait, cette politique de rigueur correspond à un «manque» d'au moins 15% de dotation. Il y a donc urgence: partout, les effectifs doivent augmenter. Il est temps d'en finir avec l'austérité.

### Une situation financière positive

Le SSP constate aussi qu'en 2010, et pour la sixième année consécutive,

le canton a affiché un excédent de financement après investissements. Le canton a su maîtriser ses charges courantes. C'est l'agence de notation Standard & Poor's qui le dit (communiqué Standard & Poor's, 25 août 2011). Une telle affirmation est nettement plus fiable qu'une prévision budgétaire de Pascal Broulis. Elle confirme surtout clairement que le canton pratique une politique d'austérité permanente.

Le SSP a aussi pris acte des 500 millions de francs dégagés par le nouveau calcul, final, de la péréquation financière entre les cantons et la Confédération.

Pour le SSP, les salarié-e-s de la fonction publique et parapublique doivent bénéficier d'un effort important dans le cadre du budget 2012 et des suivants. Il s'agit de rattraper – enfin! – la dégradation des conditions de travail et les pertes salariales.

### Les revendications du SSP

Fort de ces constats, le SSP adresse aujourd'hui aux autorités cantonales et aux organisations d'employeurs du secteur parapublic les revendications suivantes:

- > Au titre de compensation des reculs salariaux enregistrés ces vingt dernières années, une augmentation de salaire de 200 francs mensuels bruts pour toutes et tous. Cette augmentation doit s'ajouter à la compensation pleine et entière

du renchérissement et aux annuités.

- > La réduction du temps de travail hebdomadaire à 40 heures comme cela se pratique dans plusieurs communes du canton. Dans les professions à horaires particuliers (enseignement, éducation, etc.), une contrepartie équivalente.
- > L'adaptation nécessaire du salaire minimal à 4200 francs brut (4500 avec un CFC) et une hausse en conséquence des premiers niveaux de salaires.
- > Un congé de maternité de six mois à 100% et un congé de paternité de un mois à 100%.
- > Dans le secteur parapublic, le déblocage financier des montants nécessaires à la poursuite des négociations et à la finalisation des conventions collectives de travail du secteur social (AVOP), de l'enfance, des écoles de musique et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrant-e-s (EVAM) afin de permettre les adaptations salariales nécessaires.
- > A l'Etat, la constitution immédiate de la commission de réévaluation des fonctions et le démarrage de son activité au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Une telle commission est prévue par le Grand Conseil, et le Conseil d'Etat s'était engagé à la mettre sur pied au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Elle doit pouvoir instruire et juger les demandes de réexamen de classification des fonctions comme le demandait une pétition du SSP il y a deux ans déjà.
- > A l'Etat, le versement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 des primes d'ancienneté dont

l'application a été reportée, depuis 2003, «à des jours meilleurs».

- > A l'Etat, l'application de l'arrêt Orange (l'intégration des indemnités pour travail de nuit et du dimanche dans le salaire) comme il l'est dans le secteur sanitaire parapublic depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- > Dans les secteurs sous pression de l'administration, de la santé et du social, des adaptations des effectifs à la hausse pour permettre de délivrer les prestations prévues dans de bonnes conditions.
- > Dans l'enseignement, la baisse des effectifs des classes, effectifs qui, parfois, dépassent un maximum réglementaire déjà trop élevé.
- > Dans l'accueil de jour de l'enfance, un doublement de la part de l'Etat dans le financement des structures, les mesures annoncées ne concernant que les frais de mise en route.

Enfin, le SSP soutient les revendications du mouvement syndical visant à améliorer la situation économique de tous les salarié-e-s, secteurs public, parapublic et privé confondus. Plus particulièrement, le SSP rejette tous les appels à priver le service public des ressources dont il a un besoin vital comme le souhaitent ceux qui appellent à de nouveaux cadeaux fiscaux pour les mieux lotis. Il est temps de mettre fin à cette injustice flagrante qui consiste à faire payer aux salarié-e-s et aux usagers/-ères du service public, par une austérité permanente, cette politique de dumping fiscal.

SSP – SECTION VAUD-ÉTAT

## Un pas vers une meilleure école pour toutes et tous!

**VAUD** – Le résultat des votations du 4 septembre dernier sur l'école représente une grande satisfaction pour le SSP – Région Vaud, qui s'est engagé activement dans la campagne.

Les citoyen-ne-s vaudois ont très nettement rejeté l'Initiative Ecole 2010 (55%) et sa logique utilitariste, ségrégative et qui renforce les inégalités. Ce vote montre clairement que cette vision de l'école, soutenue par l'UDC et le Centre patronal, n'a pas convaincu. L'acceptation (52%) du contre-projet, la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), permet de mettre en œuvre plusieurs améliorations et évite le statu quo.

Notre syndicat appelle d'ores et déjà le Conseil d'Etat et le Grand Conseil à prendre toutes les mesures

pour permettre une mise en œuvre de qualité de cette loi, aujourd'hui approuvée par le peuple. Ainsi, les moyens annoncés doivent être confirmés, la mise en œuvre réalisée sans précipitation et les modalités d'application négociées avec les associations professionnelles et syndicales. A chaque étape, le SSP se montrera vigilant afin que les conditions de travail soient préservées et que les moyens nécessaires soient octroyés.

De plus, les négociations de la future loi sur le personnel enseignant

doivent démarrer au plus vite. Dans ce cadre, le SSP œuvrera, avec le soutien et la détermination des collègues, en faveur d'un meilleur statut du corps enseignant. Il s'agira, notamment, de réparer les inégalités qui perdurent depuis plusieurs décennies, sans péjorer la situation existante.

### Ce n'est qu'un début

Le SSP se bat depuis longtemps pour renforcer l'école publique dont certaines carences sont indéniables. La préférence donnée par le résultat

du vote à la LEO montre que notre système scolaire doit s'orienter vers une école moins sélective. Le SSP soutenait le contre-projet LEO parce qu'il améliorerait la situation actuelle, même si une école qui assure à toutes et tous des meilleures chances de réussite n'est pas encore réalisée. Nous sommes convaincu-e-s qu'une autre école est possible, une école qui dépasse la logique utilitariste qui lui est assignée et sa très forte sélection sociale, une école qui favorise l'émancipation des classes populaires. Notre position n'a pas changé et nous conti-

nuerons à militer pour une vaste réforme de notre système de formation qui englobe aussi une réflexion autour du droit à la formation secondaire II.

D'autre part, le SSP – Région Vaud a pris acte avec regret du refus de l'initiative «Vivre et voter ici» qu'il soutenait et qui aurait permis une amélioration des droits des migrant-e-s.

**JULIEN EGGENBERGER**  
PRÉSIDENT SSP – RÉGION VAUD